

Détails des cours

COURS COLLECTIFS / OFFRE LOCALE (ÉVEIL MUSICAL / FORMATION MUSICALE / PRATIQUE COLLECTIVE)					
Cours	Conditions d'admission	Lieu des cours*	Horaires des cours*	Droits d'inscription (annuels)	
				Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Éveil musical 1	à partir du Cycle 1.1 (4 ans au 31.08) de l'Ecole Fondamentale	Lintgen	Mercredi 15h45- 16h45	gratuit	/
		Lorentzweiler	Lundi 16h00- 17h00 ou Mercredi 16h00- 17h00		
		Mersch	Mardi 13h00- 14h00		
		Steinsel	Jeudi 15h30- 16h30 ou 16h30- 17h30		
		Walferdange	Jeudi 13h30- 14h30 ou 15h30- 16h30		
Éveil musical 2	à partir du Cycle 1.2 (5 ans au 31.08) de l'Ecole Fondamentale	Lintgen	Mercredi 16h45 - 17h45		
		Lorentzweiler	Lundi 17h00 - 18h00 ou Mercredi 17h00 - 18h00		
		Mersch	Mardi 14h00 - 15h00 ou 15h00 - 16h00		
		Steinsel	Jeudi 14h00 - 14h45 ou 14h45 - 15h30		
		Walferdange	Jeudi 14h30 - 15h30 ou 16h30 - 17h30		
Formation musicale 1	à partir du Cycle 2.1 (6 ans au 31.08) de l'Ecole Fondamentale	Lintgen	Lundi 16h15 - 17h15 ou Mardi 13h30 - 14h30	100€	
		Lorentzweiler	Vendredi 16h00 - 17h00 ou 17h00 - 18h00		
		Mersch	Jeudi 13h15 - 14h15 ou 14h15 - 15h15		
		Steinsel	Mardi 13h30- 14h30 ou 14h30- 15h30		
		Walferdange	Mardi 13h30- 14h30 ou 14h30- 15h30 ou Mercredi 16h15- 17h15		
Formation musicale 2	à partir du Cycle 2.2 (7 ans au 31.08) de l'Ecole Fondamentale	Lintgen	Mardi 14h30 - 15h30		
		Lorentzweiler	Mardi 13h30 - 14h30 ou 14h30- 15h30		
		Mersch	Mardi 13h15 - 14h15 ou 14h15- 15h15		
		Steinsel	Mardi 15h30 - 16h30 ou 16h30 - 17h30		
		Walferdange	Lundi 16h15- 17h15 ou Mardi 15h30- 16h30 ou Jeudi 13h00- 14h00		

Cours	Conditions d'admission	Lieu des cours*	Horaires des cours*	Droits d'inscription (annuels)	
				Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Formation musicale 3	avoir réussi l'année précédente (FM1: 2025/2026)	Lintgen	Lundi 17h15 - 18h45 ou Mardi 15h30 - 17h00	gratuit	100 €
		Lorentzweiler	Mardi 15h30 - 17h00 ou Jeudi 13h30 - 15h00		
		Mersch	Jeudi 15h15 - 16h45 ou 16h45 - 18h15		
		Steinsel	Lundi 15h45 - 17h15 ou Mercredi 15h45 - 17h15		
		Walferdange	Lundi 16h15 - 17h45 ou Mercredi 16h15 - 17h45 ou Jeudi 14h00 - 15h30		
Formation musicale 4	avoir réussi l'année précédente (FM2 ou FM3: 2025/2026)	Lintgen	Mardi 17h00 - 19h00 ou Mercredi 16h15 - 18h15		
		Lorentzweiler	Mardi 17h00 - 19h00 ou Jeudi 15h00 - 17h00 ou 17h00 - 19h00		
		Mersch	Mardi 15h15 - 17h15 ou 17h15 - 19h15 ou Mercredi 16h30 - 18h30 ou Samedi 8h30 - 10h30		
		Steinsel	Lundi 17h15 - 19h15 ou Mardi 17h30 - 19h30 ou Mercredi 17h15 - 19h15		
		Walferdange	Lundi 17h15 - 19h15 ou Mercredi 17h15 - 19h15 ou Jeudi 15h30 - 17h30 ou 17h30 - 19h30		
Formation chorale pour enfants et jeunes	- à partir de 7 ans au 31.08. et jusqu'à 14 ans - suivre en parallèle le cursus de formation musicale	Lorentzweiler	Mercredi 13h00 - 14h00	/	
		Steinsel	Jeudi 17h30 - 18h30		
Pratique collective instrumentale	- à partir de la 2e année d'études à l'instrument	Lorentzweiler	Vendredi 17h00 - 18h00		
		Steinsel	Vendredi 19h00 - 20h00		

COURS COLLECTIFS / OFFRE RÉGIONALE (FORMATION MUSICALE / PRATIQUE COLLECTIVE / DANSE)					
Cours	Conditions d'admission	Lieu des cours*	Horaires des cours*	Droits d'inscription (annuels)	
				Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Formation musicale 1 français	à partir du Cycle 2.1 (6 ans au 31.08) de l'Ecole Fondamentale	Walferdange	Jeudi 13h30 - 14h30	gratuit	
Formation musicale 2 français	à partir du Cycle 2.2 (7 ans au 31.08) de l'Ecole Fondamentale	Walferdange	Jeudi 14h30 - 15h30		
Formation musicale 3 français	avoir réussi l'année précédente (FM1: 2025/2026)	Walferdange	Jeudi 15h30 - 17h00		
Formation musicale 4 français	avoir réussi l'année précédente (FM2 ou FM3: 2025/2026)	Walferdange	Jeudi 17h00 - 19h00		
Formation musicale 5	avoir réussi l'année précédente (FM4: 2025/2026)	Lintgen	Mercredi 18h15 - 20h15	75€	100€
		Lorentzweiler	Vendredi 16h00 - 18h00 ou 18h00 - 20h00		
		Mersch	Vendredi 17h00 - 19h00 ou Samedi 10h30 - 12h30		
		Walferdange	Lundi 17h45 - 19h45		
Formation musicale accélérée 1	un cours accéléré pour adultes et enfants à partir de 12 ans	Walferdange	Mercredi 18h00 - 19h30	gratuit	
Formation musicale accélérée 2	avoir réussi l'année précédente	Walferdange	Mercredi 19h30 - 21h30		
Formation chorale pour enfants et jeunes	- à partir de 7 ans au 31.08. et jusqu'à 14 ans - suivre en parallèle le cursus de formation musicale	Walferdange	Lundi 16h15 - 17h15	gratuit	/
Pratique collective instrumentale (Flûte à bec)	/	Walferdange	Lundi 17h15 - 18h00 ou 18h00 - 18h35 ou 18h35 - 19h15	gratuit	gratuit
Pratique collective instrumentale (Musique de chambre)	- avoir obtenu le diplôme du 1er cycle à l'instrument	Lieu à déterminer	Horaire à déterminer au vu des inscriptions	100€	100€
Danse classique inférieur 1	- à partir du Cycle 2.2 de l'École Fondamentale (7 ans au 31.08) - suivre en parallèle un cursus de formation musicale jusqu'au certificat de la division inférieure	Walferdange	Mardi 13h30 - 14h30 Jeudi 14h00 - 15h00	gratuit	/
Danse classique inférieur 2	avoir réussi l'année précédente	Walferdange	Mardi 14h30 - 16h00		
Danse classique inférieur 3	avoir réussi l'année précédente	Walferdange	Mardi 16h00 - 18h00		
Danse classique inférieur 4	avoir réussi l'année précédente	Walferdange	Jeudi 15h00 - 17h00		
Danse classique inférieur 6	avoir réussi l'année précédente	Walferdange	Jeudi 15h00 - 17h00		

COURS INDIVIDUELS (Instruments / Chant)

Cours	Conditions d'admission
Instruments: - flûte traversière, - clarinette, - hautbois - basson - saxophone - petits cuivres (trompette, bugle, cornet) - cor en fa - trombone - gros cuivres (euphonium, tuba basse) - percussion / drumset - piano - guitare (classique, électrique, basse) - cordes (violon et violoncelle)	- à partir de la formation musicale 1 - suivre en parallèle un cursus de formation musicale jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure (formation musicale 4) - drumset: avoir réussi l'inférieur 1.1 et 1.2 en percussion - Pour les cours d'instrument, il est obligatoire de disposer de l'instrument choisi. - Pour le piano, il est impératif d'avoir un piano mécanique à domicile.
Chant individuel	- à partir de 11 ans et avoir réussi au moins une année de formation musicale - suivre en parallèle un cursus de formation musicale

Droits d'inscription (annuels) pour les cours individuels	Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Éveil instrumental	gratuit	/
Inférieur 1 + 2		
Inférieur 3 + 4, Moyen	100€	100€
Formation adulte (initiale, qualifiante) (uniquement ancien élève)	/	

Les horaires et les lieux des cours individuels seront fixés en concertation avec les enseignants avant la rentrée scolaire.

Informations utiles

Museksschoul Uelzechtdall		
Chargée de la Direction de la "Museksschoul Uelzechtdall" Michelle van Dijk : 621 63 17 21 (jusqu'à 17h00) / michelle.van.dijk@ugda.lu	Secrétariat de l'École de musique de l'UGDA Céline Bizzaro: 22 05 58- 31 / celine.bizzaro@ugda.lu	
Lintgen		
Procédure de paiement des frais d'inscriptions	Coordonnées de la responsable locale	Location d'instruments à vent
Les factures seront adressées aux concernés lors du 1 ^{er} trimestre par l'administration communale de Lintgen.	Michelle van Dijk: 621 63 17 21 (jusqu'à 17h00) / michelle.van.dijk@ugda.lu	Fanfare Lintgen asbl
Lorentzweiler		
Procédure de paiement des frais d'inscriptions	Coordonnées de la responsable locale et location d'instruments à vent	
Les factures seront adressées aux concernés lors du 1 ^{er} trimestre par l'administration communale de Lorentzweiler.	Michelle van Dijk: 621 63 17 21 (jusqu'à 17h00) / michelle.van.dijk@ugda.lu	

Mersch

Procédure de paiement des frais d'inscriptions	Coordonnées de la responsable locale	Location d'instruments à vent
Les factures seront adressées aux concernés par la Mierscher Musek asbl et les frais seront à payer avant le début des cours.	Jacqueline De Valentin-Bourg: 691 64 28 71 / bourgja@pt.lu	Mierscher Musek asbl

Steinsel

Procédure de paiement des frais d'inscriptions	Coordonnées de la responsable locale et location d'instruments à vent	
Les factures seront adressées aux concernés lors du 1 ^{er} trimestre par l'administration communale de Steinsel.	Michelle van Dijk: 621 63 17 21 (jusqu'à 17h00) / michelle.van.dijk@ugda.lu	

Walferdange

Procédure de paiement des frais d'inscriptions	Coordonnées du responsable local	Location d'instruments à vent
Les factures seront adressées aux concernés par l'administration communale de Walferdange et les frais seront à payer avant le début des cours.	Yves Muller: 33 01 44 225 / ecoledemusique@walfer.lu	Walfer Musek: Nadine Wagner 621 62 32 24 / walfermusek@gmail.com